

LE CANADIAN

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSE

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance \$4.00
Six mois, payable d'avance \$2.00
Payable dans le cours de l'année 5.00
Payable à la fin de semestre 2.50

Administrateur
O. D. THÉRIAU

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.



BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des trains

1879—Arrangements d'hiver—1879.

Table with columns: MALLS, From, To, Time. Lists train routes between Ottawa and various locations like Montreal, Quebec, Kingston, etc.

Toutes lettres enregistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M. jusqu'à 5 h. P.M.

Remplaçant le Foyer Domestique, chaque jour.

G. P. BAKER, Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'HIVER

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à 10 heures matin, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Table listing train arrivals and departures for the Intercolonial Railway, including destinations like Trois Pistoles, Rimouski, etc.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, à 11 h. matin, et de Saint-Jean à 5 h. 30 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarifs de fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG, Rue Sparks, Ottawa.

D. MITTINGER, Sous-intendant en chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS

MEDECINES CELEBRES

Chevaux

AGENTS A OTTAWA—C. STRATTON.

Chefs des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

VIS—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER, Ottawa, 7 nov. 1879.

FEUILLETON

12

LA

Route de l'Abîme!

PAR

RAOUL DE NAVERY

(suite)

—Nous disons "jadis", car dans cette créature pâle, maigre, aux cheveux plats grisonnants sur les tempes, il eût été difficile de reconnaître la jolie brunisseuse qui, pavoisée de rubans comme une corvette, courait autrefois tous les bals de Paris. Un bout de dentelle jaune au cou et une chaîne de doublé d'or rappelaient seulement l'amour du luxe chez la Farande; dans son costume, la propreté ne rachetait point la pénurie. Les taches et les trous maculaient et criblaient sa jupe d'indienne. On sentait que cette créature abâtardie descendait au mépris d'elle-même, et atteignait en toute chose à l'indifférence de la brute. Son front portait une large ride creusée par les soucis, ses yeux

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les départs d'Alimor et Hull, comme suit :

Train de Train la maille Express

Quitte Alimor..... 8.15 a.m., 3.35 p.m.

Quitte Hull..... 9.30 a.m., 4.30 p.m.

Arrive à Hochelaga..... 1.50 p.m., 8.50 p.m.

Quitte Hochelaga..... 9.30 a.m., 4.30 p.m.

Arrive à Hull..... 2.00 p.m., 9.00 p.m.

Arrive à Alimor..... 2.35 p.m., 9.35 p.m.

Des magnifiques CHAIRS SALONS sont attachés à chaque train de passage.

Tous les trains partent d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT, Surintendant général, Division Ouest.

C. A. STARK, Agent général du fret et des passagers.

CHAS. DESJARDINS, Agent général.

5e ANNEE

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le Foyer Domestique.)

REVUE LITTÉRAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Histoires, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par ses principaux plumes canadiennes du pays, de tous les âges et de tous les tons, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de \$3.00 par année, payable à l'avance, et il est en avance dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas; il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'Administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 pour cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés.

Un cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des abonnés, auxquels nous adresserons directement l'Album des Familles, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont.

Visa-vis le bureau des Brevets, R.P.—Boite 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLES PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLES PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autrui, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais, et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. La première et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Billes Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle", adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Billes Privés.

Toutes pétitions pour BILLES PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux" premières semaines" de la session.

L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 16 Février 1880.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS. Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD, 29 et 35 Rue DUKE, CHAUDIÈRES, 6 septembre 1879.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

O. V. GREEN, Directeur au département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER, 104, 106 et 108 Rue SPARKS, Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention. LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB. Brevet le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL ÉPARGNÉS.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à 4 fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont livrés. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal. EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie, AGENTS A OTTAWA, Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR, No. 265 1/2 RUE WELLINGTON, VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains. 1 an

Ottawa, 26 Dec. 1879.

R. C. W. MacQUAIG, Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks, Ottawa, 29 janvier 1879.

J. Brewer, ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143. Ottawa, 11 juillet 1879.

P. LARMONTE, Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR La compagnie d'assurance contre le feu "Western".

La compagnie d'assurance "Québec".

La compagnie d'assurance "Lancashire".

La compagnie d'assurance "Standard Life".

La ligne de steamers "Anchor".

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa, Ottawa, 18 août 1879.

T. RAJOTTE, Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau—64 rue Wellington, Ottawa, Ottawa, 14 août 1879.

DEMANAGEMENT.

F. DUHAMEL

desire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B", et qu'il est occupé par J. Cassidy, ou il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaisant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov. 1879.

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUS TOUS LES JOURS, CHEZ

GEORGE SIMMS, 585 Rue SUSSEX.

L'On Nettoie et Repasse les CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879.

Wm HOWE.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

293, RUE CUMBERLAND.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc. Ottawa, 22 octobre, 1879.

GIBIER ET POISSON.

On trouvera toujours l'Anif Mois à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE, Ottawa, 26 Dec. 1879.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture de matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne de chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

20 locomotives

16 wagons de première classe, ou wagons-ils, selon que pourra l'exiger le département.

20 wagons de seconde classe.

3 wagons d'express ou de bagage.

3 wagons de poste et wagons fumiers.

240 wagons de fret couverts.

100 wagons de fret découverts.

2 charreux pour le déblayage de la voie.

2 charreux à neige.

2 charreux en sautoir.

40 wagons d'équipement.

Le tout devra être manufacturé dans la Province de Québec et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Les soumissions recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 7 février, 1880.

CANAL WELLAND.

Avis aux Entrepreneurs Machinistes,

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire des chemins de fer et canaux, et endossées "Soumission pour portes d'écluses, Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUILLET prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 Mai prochain, jeudi; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir examinés tous les instruments, et avoir toutes les commissions pratiques, nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être accompagnée de la somme de \$1000, qui sera déposée en espèces, et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour les portes de chaque écluse, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de \$100 sur le montant du contrat—dont la somme en espèces avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur Général, dans le délai de 3 jours de la date de cet avis.

Si l'ordre seulement de la somme des ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Le Département s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 Mars, 1880.

A VENDRE OU A LOUER

FOUR DE BOULANGER

De 1ère classe

Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situés dans la Cité de Hull.

S'adresser à

FRANÇOIS BRAZEAU, Fratrior, 32 rue Kent, Hull.

AVIS

Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chapitre 34 des Statuts Révisés, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.

Ottawa, 23 février 1880.

MARCHANDISES SÈCHES

AG

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'ÉGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. Richard a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879.

ASSURANCE

CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, \$10,000,000.

Le sousigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUS-SIGNÉ EST AUSSI L'AGENT

DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur Prémiers Foyers dans les villes et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues, Hypothèques achetées.

T. M. CLARK, Agent.

Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON, Ottawa, 28 mars 1879.

James Mitchell et Cie.

Présent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN et CIE, pour la construction en gros de biscuits et pâtisseries 65 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puisseance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie est au No. 146 rue Bank, à toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL et CIE, 146 Rue Bank, et 66 Rue York, Ottawa, 27 janvier 1879.

Les pauvres petits attendaient régnés et muets. Mais voilà que l'ange de feu, les pommes de terre elles-mêmes allaient faire défaut. Si ignorants qu'ils fussent, les malheureux enfants avaient bien que si le jour de paie le père rapportait quelques sous, c'était à une heure tellement avancée de la nuit qu'il ne fallait pas songer à s'en servir pour acheter quoi que ce soit.

Farande ôta la marmite du fourneau éteint et en tira les pommes de terre à moitié cuites. Cependant Souricau, Serinette, Grain-de-Mil et Concretat tendaient des mains avides.

—Si elles n'ont pas assez bouilli, vous mettez plus de sel, dit la Farande.

Chaque enfant en reçut deux pour son souper. Quand elles furent dévorées, les affamés levèrent les yeux sur la mère.

—Maintenant, dit celle-ci, il faut vous coucher...

La Farande n'avait rien gardé pour elle; ils le comprirent et n'osèrent pas plaindre. Concretat déshabilla Grain-de-Mil et partagea avec lui la grande couchette. Mais loin de se montrer reconnaissant du soin maternel avec lequel Concretat l'envolait dans les

lambaux de la couverture, Grain-de-Mil tira sournoisement les cheveux de son frère qui se recula sans se plaindre et se mit à pleurer tout bas.